Pour simplifier, disons que le commerce international est notre gagne-pain. Un emploi sur trois au Canada — et notre niveau de vie enviable — en dépendent. La compétitivité de nos exportateurs, et il y en a beaucoup ici ce matin, explique en grande partie pourquoi, en septembre, le Fonds monétaire international a prédit que le produit intérieur brut réel du Canada augmenterait de plus de 4 p. 100 l'an prochain — plus rapidement que celui de n'importe quel autre pays industrialisé.

Une bonne partie de mon travail à titre de ministre du Commerce extérieur consiste à aider à ouvrir des marchés étrangers, au moyen de négociations. Ce processus commence par la négociation de la libéralisation des échanges entre les pays, et nous y avons déployé autant d'ardeur que tout autre gouvernement au monde.

Le Canada et les États-Unis ont conclu l'Accord de libre-échange (ALE) tout en négociant l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Alors que ce dernier accord n'est pas encore parachevé, il ne fait guère de doute que l'ALE a déjà produit des avantages.

L'ALE permet de maintenir les rapports commerciaux les plus importants du monde en dépit de la montée du protectionnisme et de la récession mondiale. Il aide à localiser les perturbations commerciales et a incidence positive sur la transformation du Canada en une économie plus concurrentielle en changeant la composition de nos exportations.

Au cours des trois premières années de vie de l'ALE, nos exportations vers les États-Unis ont augmenté de 10,7 p. 100 — ayant passé de 292 milliards de dollars entre 1986 et 1988 à 323,7 milliards de dollars entre 1989 et 1991. L'ALE a également favorisé nos industries manufacturières de pointe. Les exportations de produits finis du Canada vers les États-Unis se sont accrues de 4 milliards de dollars depuis 1988, les secteurs de l'aérospatiale, des machines industrielles, du matériel de transport et des produits chimiques spécialisés enregistrant d'excellents résultats.

Nous tirons parti de l'accès que nous avons obtenu dans le cadre de l'ALE. Au cours de la première partie de cette année, nous avons enregistré des records chaque mois dans nos exportations vers le marché américain. En juillet, la valeur de nos exportations mensuelles vers les États-Unis a excédé 10 milliards de dollars pour la première fois de notre histoire, pour atteindre 10,1 milliards de dollars.

Maintenant, nous avons conclu un accord de libéralisation des échanges encore plus exhaustif que l'ALE, qui a attiré l'attention de tous nos partenaires commerciaux — le projet d'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Nous avons entamé ces négociations avec confiance en poursuivant trois